



CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des Travailleurs-euses de l'éducation

n°255, février 2021

Grenelle de l'éducation

Le pire était à prévoir.
Il est maintenant
"synthétisé".

Lire page 2

La Mauvaise Herbe
la revue de la Cnt-éducation
Abonnez-vous !
Bulletin dans la rubrique dédiée
sur le site cnt-f.org/fte

La Mauvaise Herbe
n°7
vient de paraître



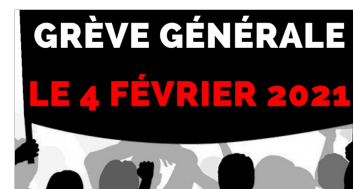
Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter :

07 82 14 98 31

"J'ai pas le covid. J'ai la rage"*



Se répéter n'est pas forcément inutile : la crise sanitaire révèle une école publique asphyxiée par le manque de moyens.

En Seine-Saint-Denis, les "brigades covid" (sic) amenées à remplacer les profs malades sont assurées par des personnels contractuels sans formation, totalement précaires (vacances scolaires non rémunérées) qui pour la plupart découvrent pour la première fois une classe et ses élèves... Dans le Val de Marne déplore un médecin scolaire "70% des postes sont vacants, les médecins ne font plus que du tracing"**. Ici, ailleurs, les inspections de l'éducation nationale tardent à prendre les mesures nécessaires quand les cas avérés de Covid se multiplient. Ce sont les mairies qui imposent les fermetures...

Dans le secondaire, les Dotations Horaires Globales (DHG) pour la rentrée prochaine reviennent diminuées. Un total de 112 heures supprimées pour la dizaine de collèges de la Commune de Montreuil (93)... Au lycée Joliot-Curie de Nanterre (92), c'est une diminution de 17 à 33% des heures pour les spécialités qui ont été revues à la baisse. Les personnels étaient en grève les 27 et 28 janvier et devaient être reçus en audience.

A la rentrée 2021, les lycées du périmètre de Rouen accueilleront 611 élèves supplémentaires. "Cette hausse du nombre d'élèves s'accompagnera d'une diminution de 581,33 Heures Postes (HP), soit l'équivalent d'au moins 32 ETP." ***

En Alsace, ce sont des postes qui sont supprimés pour les transformer en heures supplémentaires.

Un grand nombre d'enfants en situation de handicap ne sont pas accompagnés. Il manque également des postes en UPE2A, les RASED sont incomplets, les assistantes sociales, les infirmières en nombre insuffisant.

Quant à l'enseignement supérieur les alertes se multiplient sur les conditions de vie et d'études subies par les étudiant.es. "L'isolement et la précarité nuisent gravement à notre santé" pouvait-on lire écrit au feutre sur un morceau de carton lors de la manif parisienne du 26 janvier. Ou encore : "Rouvrez les facs avant qu'on ouvre nos fenêtres" !

La situation est grave. Elle vaut bien une nouvelle grève, cette fois inter-professionnelle, jeudi 4 février !

* Lu sur un carton mardi 26 janvier à Paris

** "Dans les écoles, le coronavirus en liberté"
Caroline Coq-Chodorge, Médiapart du 27.01.21

*** Infos Snes Normandie

Grenelle de l'éducation : Blanquer est d'accord avec lui-même

Nous l'avons écrit en décembre là, <http://www.cnt-f.org/fte/2020/12/18/grenelle-blanquer-redessine-une-ecole-du-coaching-et-de-la-performance/> le ministre a réussi son coup ; les chargé.es d'ateliers* viennent de publier la synthèse des échanges et, comme par hasard, leurs conclusions sont les siennes : salaires au mérite, autonomie des établissements, directeurs d'écoles chefs et évaluateurs... Reste à savoir si Big Blanquer appliquera au final tout ce qu'il a fait déployer par ses obligé.es. Réponse ce mois-ci : une conférence finale est programmée.

L'atelier « revalorisation des rémunérations » fut un modèle du genre. Après le départ des syndicalistes, la CGT et la FSU ont claqué la porte, l'inspectrice générale, rapporteure, a trouvé que cela a eu "un effet collatéral de rééquilibrer la composition du groupe" par l'arrivée d'un maire, d'une conseillère du Cantal et d'un membre de la PEEP. Du coup, les échanges sont devenus "équilibrés, nuancés, distancés et novateurs" (sic). Conclusion : "Les participants sont largement favorables à une revalorisation salariale durable de

tous les personnels enseignants sans condition préalable", mais, il faudra tenir compte des "projets innovants", des "expérimentations" et donc trouver des "critères objectifs d'appréciation permettant une différenciation".

Avant même de conclure ce Grenelle, la « révolution des ressources humaines » (une fine formule de Big B.) a déjà commencé dans les bureaux du ministère : deux arrêtés publiés au JO du 20 janvier relèvent la bonification indiciaire attribuée aux "agents exerçant des fonctions supérieures"**, soit une augmentation mensuelle de + 523 à +844 euros.

Les profs en début carrière verront leur salaire augmenté seulement de 100 euros en mai prochain. C'est ça le mérite : nuancé, distancé et novateur.

Pour plus de détails : « Les recommandations explosives du grenelle de l'éducation » de F. Jarraud

<http://www.cafepedagogique.net/LEXPRES-SO/Pages/2021/01/26012021Article637472421238032434.aspx>

Pour une lecture complète des synthèses :

*<https://www.education.gouv.fr/grenelle-de-l-education-syntheses-des-ateliers-309067>

** Révélé par F. Jarraud, Café pédagogique du 20 janvier

Pourquoi la grève interprofessionnelle du jeudi 4 février 2021

Après trois journées nationales d'actions dans la santé le 21 janvier, l'éducation le 26 et l'énergie le 28 janvier, les organisations CGT, FSU, Solidaires, Unef, UNL, MNL, FIDL appellent à un temps fort commun interprofessionnel de mobilisations et de grève le 4 février 2021. *Extraits du communiqué d'appel.*

"L'année 2020 a été marquée par la pandémie et ses conséquences sanitaires, économiques et sociales. Celles-ci sont aggravées par des décisions gouvernementales désastreuses pour le monde du travail et la jeunesse (...) Le plan de relance affiché par le gouvernement n'est en rien un plan de rupture avec les politiques de casse de l'emploi, de pression sur les salaires et sur les conditions de travail et d'affaiblissement de la protection sociale. Il plonge une grande partie de la population et notamment la jeunesse dans la précarité et la pauvreté. **Les gagnants sont bien toujours les mêmes et les entreprises les moins touchées par la crise seront celles qui bénéficieront le plus des baisses d'impôts.**

Ce constat impose de contrôler et de conditionner socialement et écologiquement les aides publiques. Il faut un véritable plan de relance combinant investissement public massif et soutien des revenus des plus fragilisés ou précaires (...)

C'est le chemin inverse que prend ce gouvernement : rien pour les petits salaires (une revalorisation du Smic en dessous de 1 % pour 2021. Ce qui fera passer le taux horaire de 10,15 à 10,25 €) ; rien non plus pour les 1ers de corvée (...) Pas une journée ne se passe sans une nouvelle annonce de plan de suppressions d'emplois, de fermetures d'entreprises ou restructurations et réductions de services (...) Nous affirmons, au contraire, que la réponse aux besoins de toute la population... impose la création de millions d'emplois. Cela passe aussi par le partage et la réduction du temps de travail...